



Le service adoption en 2025

Les agréments

1 : les réunions d'informations en amont du dépôt de la demande d'agrément

- 62 personnes (28 couples et 6 personnes célibataires) ont participé aux 6 réunions d'informations sur l'adoption proposées en 2025 (45 en 2024 : 19 couples et 7 personnes célibataires).
- Sur l'ensemble de ces 34 candidatures potentielles à l'agrément, 19 d'entre elles ont confirmées, dans l'année, leur projet via le dépôt de leur demande, soit 55%.

2 : les demandes d'agrément déposées en 2025 et évolution sur les 5 dernières années

28 dossiers	2025
16 dossiers	2024
22 dossiers	2023
20 dossiers	2022
33 dossiers	2021

Au 31 décembre 2025, il y avait 67 agréments en cours de validité.

3 : l'activité de la commission d'agrément

La commission d'agrément s'est réunie à 8 reprises en 2025

- 14 agréments délivrés (14 en 2024)
- 1 refus (1 également en 2024)
- 2 demandes de nouvelles évaluations avant passage en commission
- 4 arrêts en cours de procédure à l'initiative des candidats
- 5 actualisations de projet parental (candidats agréés)
- 5 retraits d'agrément à la demande des candidats
- 6 agréments caducs

Les adoptions en 2025

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Enfants nourrissons confiés à la naissance à l'ASE	1	3	2	0	6	2
Enfants confiés à l'ASE pour lesquels il y a eu une évolution de statut	3	4 dont 1 enfant d'un autre dpt	2 dont 1 enfant d'un autre dpt	0	2 dont 1 enfant d'un autre dpt	3 tous originaires d'un autre dpt
	4	7	4	0	8	5

1 : l'adoption nationale : les enfants pupilles de l'État

2 : les adoptions à l'étranger

1 arrivée d'enfant dans le cadre de l'adoption internationale en 2025. Il n'y en avait pas eu depuis 2020.

Les admissions d'enfants en qualité de pupilles de l'État en 2025

14 enfants ont été admis en qualité de pupilles de l'État en 2025.

Évolution du nombre d'admissions d'enfants en qualité de pupilles de l'État ces dernières années

	Enfants nourrissons confiés à l'ASE dès leur naissance	Enfants confiés à l'ASE pour lesquels il y a eu une évolution de statut	
2025	2	12	14
2024	4	12	16
2023	3	6	9
2022	4	9	13
2021	7	1	8
2020	3	2	5

La situation des enfants pupilles de l'État au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025, il y avait 30 enfants pupilles pris en charge par le service de l'ASE de la Vienne, dont 3 confiés en vue d'adoption auprès de leurs parents, pour lesquels un suivi post-adoption était en cours. (25 pupilles au 31 décembre 2024 et 15 au 31 décembre 2023).

1 : l'année d'admission de ces 30 enfants pupilles

2025	13
2024	8
2023	3
2022	3
2020	2
2019	1
TOTAL	30

2 : l'âge des enfants pupilles de l'État de la Vienne au 31 décembre 2025

2 enfants de moins de 2 ans
8 enfants âgés entre 3 et 6 ans
8 enfants âgés entre 7 et 10 ans
12 enfants âgés de plus de 11 ans

3 : la situation des enfants pupilles de l'État en terme de travail sur le projet de vie au 31 décembre 2025

- 15 situations pour lesquelles le Conseil de Famille des enfants pupilles de la Vienne avait acté le maintien de l'enfant dans son lieu de vie, un projet d'adoption ne pouvant être envisagé.
- 4 situations pour lesquelles un travail d'évaluation devait se mettre en place à compter de 2026.
- 4 situations pour lesquelles il y a eu une décision d'attente.
- 4 situations d'enfants sous le statut de pupille provisoire.
- 3 enfants confiés en vue d'adoption.